L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 FEVRIER 1886. 59me Année

Dufour, Dounet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 3 FEVRIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le Petit Ludovic ce soir, à l'Opéra.

Réforme agricole en Angleterre.

Un économiste anglais vient de publier un immense travail sur la Dépression Commerciale, ses Causes et ses Remèdes —travail qui a produit une profonde sensation et a été couronné par la Société anglaise de l'avancement de la science. L'auteur y signale bien des plaies qui, grâce au ciel, n'ont pas encore exercé leurs ravages en Amérique. Nous ne connaissons pas les conséquences effroyables d'une énorme agglomération d'êtres humains sur un étroit territoire; nous ne savons pas ce que c'est qu'un peuple passant tout entier sous les engrenages du libre échange, broyé sous le pressoir impitoyable d'un rabais qui ne fait que s'alourdir, à mesure qu'il tourne autour de son pivot—le tout pour maintenir la suzeraineté commerciale et industrielle du pays sur l'humanité. Nous ne savons pas ce qu'il en coûte à une nation d'être courbée sous le joug d'une puissante aristocratie, propriétaire de toutes les terres et ayant réduit toutes les populations des campagnes à la condition de fermiers tenanciers qui n'ont pas la jouissance du produit de leur travail, et sont forcés de donner le plus clair de leurs bénéfices à quelques grandes familles qui vont, ensuite, promener leurs loisirs et étaler leur luxe dans les contrées étrangères.

L'auteur du travail, M. Edwin Goadby, exprime, à ce sujet, quelques idées qui nous rappellent l'amendement—insignifiant, en apparence, mais, en réalité, gros de conséquences économiques et sociales—sous lequel est tombé, il y a quelques jours, le Cabinet Salisbury. Il déplore l'accaparement des vastes propriétés et demande la division des terres.

Nous n'en sommes pas réduits aux mêmes extrémités que les Anglais; nous avons, nous aussi, la grande propriété, mais elle n'a pas le caractère monstrueux de la leur. Nos gros planteurs ne sont, au fond, que des fermiers qui cultivent eux-mêmes leurs terres. Il est pourtant curieux de constater que la grande propriété, dans la démocratique Amérique, produit les mêmes effets que dans l'aristocratique Grande Bretagne et soulève les mêmes réclamations.

Il y a plus de rapports qu'on ne pense entre l'état de notre agriculture et celui de l'agriculture de l'Angleterre proprement dite et de l'Irlande. On l'imagine volontiers, là-bas, très avancée, exempte de défauts; il n'en est rien. On y trouve, comme ici, la routine et le manque de variété. Les reproches que l'auteur fait aux fermiers anglais s'adressent si bien aux nôtres, qu'on les croirait écrits tout exprès à leur intention.

Si, en effet, on met à part les passages relatifs à la division de la grande propriété, qui ne doit pas s'opérer, de ce côté-ci de l'Atlantique, par les mêmes procédés que de l'autre côté, attendu que, là-bas, le fermier propriétaire est presque une impossibilité, tandis que chez nous, tous ou presque tous sont propriétaires des terrains qu'ils exploitent; attendu, encore, que cette division doit se faire, parmi nous, volontairement et pacifiquement, tandis que, chez les Anglais, elle exige l'intervention de la loi et suppose un commencement de révolution sociale—il y a pas un mot, dans ce qu'avance l'auteur, qui ne puisse s'appliquer à notre agriculture louisianaise.

Ainsi, la ferme anglaise ne repose nullement sur une base scientifique; pas plus qu'ici, on n'y a recours aux règles de la chimie, de la physique, de la géologie, de la météorologie. Le cultivateur veut récolter vite et aisément : il ne songe qu'à la prochaine récolte, ses visées n'étendent pas au-delà. Il se garde bien de faire des expériences qui ne lui rapporteraient pas immédiatement, il ne se lance pas dans des entreprises de longue haleine; cela n'entre pas dans son système de travail, encore moins dans son éducation.

Il n'y a pas encore longtemps, il cultivait le blé qui rapportait alors; depuis, est venue la concurrence étrangère à laquelle il n'a pu résister, et comme il n'y avait aucun droit d'entrée pour le protéger, par suite de l'établissement inflexible du libre échange, il s'est vu forcé d'abandonner cette culture.

L'auteur ne cache pas que le fermier anglais a regretté et regrette encore l'abolition des droits de douane sur le blé; il n'a pas la force de le blâmer et fait entrevoir le jour où l'on renoncera, sur ce point, aux idées libre-échangistes. Le fait est, qu'en Angleterre c'est le cultivateur qui en a été la première victime. Les pays du nord-ouest de l'Amérique en ont profité, mais au détriment du fermier de l'Irlande et des autres régions de la Grande Bretagne.

Qu'a fait le paysan? Il s'est rejeté sur l'élevage; il a fait du bœuf, du mouton, du mal-et-il s'en est tenu là. On lui a dit: "donnez-vous de la peine, étudiez; il y a d'autres ressources à votre disposition. Pourquoi n'utiliseriez-vous pas vos jardins, des potagers qui vous fourniraient des légumes, des fruits, que vous enverriez sur le marché? Pour y arriver, il faillait changer encore, changer toujours de procédés, de méthodes de culture. Il s'y est absolument refusé. Mais l'élevage et le maïs, pour être d'excellentes ressources, ne suffisent pas à entretenir dans l'abondance et le bien-être tous les agriculteurs d'une grande nation. De plus, cet élevage, dans lequel le fermier anglais a excellé et excelle encore, il a été imité, avec succès, à l'étranger. Aujourd'hui on produit, ailleurs, le mouton, le bœuf, le porc d'aussi bonne qualité et à aussi bas prix. Ne voit-on pas les viandes envahir, de toutes parts, les places de la Grande-Bretagne? Et le jour n'approche-t-il pas où l'éleveur ne pourra plus vendre ses produits dans son propre pays, aux environs mêmes de sa ferme?

On le voit—après avoir été distancé dans la production du blé à bon marché, voilà le fermier anglais battu sur le terrain de l'élevage; et toujours la même absence de droits, seul moyen de le protéger contre l'invasion.

L'auteur cite des chiffres qui accusent pour l'Angleterre, une diminution considérable de la consommation des produits de l'intérieur et une augmentation correspondante de ceux du dehors. Ainsi, la consommation de la viande anglaise s'élevait, en 1878, à 88.37 pour cent; en 1884, elle était tombée à 80.21 p. c. En revanche, celle de la viande étrangère avait haussé, de 16,03 p. c. à 19,79 p. c. dans le même espace de temps. De là, encore, la nécessité d'améliorer de plus en plus les races anglaises, de réformer l'élevage, d'engraisser plus rapidement le bétail, de le livrer plus vite au boucher : de là, la nécessité de se rejeter sur la culture des légumes et des plantes fourragères, ainsi que le demande sir James Caird. Mais, dit le noble agronome, nous a dotés d'un climat plus favorable que tout autre, en Europe, à la culture des légumes et des plantes fourragères, laquelle rapporte le plus et exige la main-d'œuvre la moins coûteuse.

Ne croirait-on pas entendre l'un de nos réformateurs louisianais, et chaque fois qu'il s'appliquera-t-il pas exactement à nos campagnes des Attakapas et du sud-ouest de l'Etat?

L'auteur recommande plus d'esprit d'entreprise aux fermiers anglais, et, spécialement, la culture des fourrages, la fabrication du beurre et des laitages, la production des fruits, des légumes, l'élevage de la volaille qui, dit-il, *paie* plus que toutes les autres exploitations agricoles.

"C'est un grand art que celui de l'hivernage des poules de différentes races et celui de leurs croisements. Les américains nous ont, depuis longtemps, distancés, sous ce rapport." A cela l'auteur ajoute la culture d'un grand nombre de plantes qui ne sont pas exploitées, ailleurs. Enfin, il fait un appel au grand propriétaire qui peut encore, avec un peu d'initiative et de bonne volonté, éviter des misères, des secousses, en se prêtant lui-même à la division de ses terres.

Quelles leçons nous donne, dans le long chapitre, qu'il consacre à la réforme de l'agriculture, l'auteur du travail sur la dépression du commerce. Pour nous venir de loin, elle n'en a pas moins de portée.

Cela prouve que la vérité est une et la même partout, sous les climats les plus différents, sous les formes gouvernementales les plus opposées.

Théâtre de l'Opéra.

Le Petit Ludovic.—C'est ce soir qu'a lieu la deuxième représentation du *Petit Ludovic*; le succès obtenu à la première représentation assure une salle pleine pour la seconde. Les situations dans "*Le Petit Ludovic*" sont d'un drôle à créer un rire perpétuel; aussi ceux qui assisteront à la représentation ce soir ne regretteront pas d'avoir été à l'Opéra.

La comedie commencera par *L'été de la St. Martin* comédie en un acte.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 Janvier 1886.

SOMMAIRE.

I.—**La Morte**, dernière partie, par M. Octave Feuillet, de l'Académie française.
II.—**Les rivalités coloniales.—L'Angleterre et la Russie**, par M. Anatole Leroy-Beaulieu.
III.—**En deçà et au delà du Danube.**—VI.—**La Roumélie Orientale. La Macédoine. Constantinople**, par M. Emile de Laveleye.
IV.—**Souvenirs Diplomatiques.—Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 à 1870.**—II.—**L'Allemagne au lendemain de l'affaire du Luxembourg. L'Article "Cade" Traité de Francfort**, par M. G. Rothan.
V.—**La bourgeoisie française pendant la Révolution**, par M. A. Bardoux, Sénateur.
VI.—**Les progrès de la République Argentine. Comment s'improvise une capitale**, par M. Alfred Ebelot.
VII.—**Revue Dramatique.—Sapho** de M. Alphonse Daudet au Gymnase. **Sacrifice et sa femme** de M. Th. de Banville à la Comédie-Française, par M. Louis Ganderet.
VIII.—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire.**
IX.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
X.—**Bulletin Bibliographique.**

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

L'armée et le matériel de guerre de la France.

L'armée—dit le *Temps*—n'est, depuis quinze ans, singulièrement rélabilitée dans l'opinion publique : non pas qu'elle n'eût déployé les plus remarquables qualités de dévouement et d'intrépidité sur les champs de bataille de Metz et de la vallée du Rhin; mais on était généralement persuadé que "l'officier français ne travaille pas." Il était de même convenu que l'instituteur prussien avait triomphé à Sédan comme à Sadowa." Il semble qu'on oubliait un peu le fusil à aiguille, l'état-major de M. de Moltke et beaucoup d'autres accessoires! En tout cas, et quelle qu'il ait été la valeur des assertions répandues après l'issue funeste de la guerre de 1870, les officiers de l'armée de 1886 n'encourront pas les mêmes reproches. En été, les exercices journaliers, la vie des camps et la période des manœuvres d'automne absorbent tous leurs moments; en hiver, leurs chefs s'arrangent pour ne leur laisser que d'insignifiants loisirs. Cours, conférences, mémoires, dessins, tel est, *grosso modo*, le programme invariable de ces occupations.

Dans quelques villes importantes, les lieutenants-colonels qui sont à la tête des régiments territoriaux ont réussi à grouper leurs officiers autour d'eux; à Paris, par exemple, les conférences de la rue de Belleschase intéressent, chaque semaine, un nombreux auditoire; à Lyon, le général commandant la place a rédigé un programme d'études qui offre le plus vif attrait. Un membre de la société colombophile traite la question des colombiers militaires, qui est à l'ordre du jour; tel chasseur émérite parle du tir; un amateur de sport expose les méthodes de dressage et d'entraînement. A ces réunions fréquentes, les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, industriels, agriculteurs, commerçants ou fonctionnaires, séparés de la vie civile, se retrouvent avec plaisir, échangent leurs idées. Le régiment existe, pour eux, autrement que dans l'*Annuaire* et pendant la courte période annuelle de convocation. S'ils étaient appelés sous les drapeaux, ces collègues destinés à combattre côte à côte ne seraient pas inconnus les uns pour les autres.

C'est là un précieux résultat, et ce n'est pas le seul. A entendre développer tel ou tel problème militaire, l'auditeur, indifférent la veille, s'éprend d'une belle passion; il ne quitte le local des conférences que pour se plonger dans la lecture des ouvrages techniques; éloigné forcément des champs de manœuvres où les ressources du budget ne permettent de le faire comparaître que trop rarement, l'officier zélé envisage comme il convient le rôle qui lui est échu; il mesure l'étendue de sa tâche, complète son instruction, consacre ses moments de loisir à des études qu'il trouvait autrefois arides.

Nous empruntons au même journal la partie suivante du compte-rendu de la séance du 16 janvier de la Chambre des Députés:

Le nouveau ministre de la guerre avait accepté une question posée par M. Lejeune, député de l'Indre, appartenant à la droite. Cette question a donné à M. le général Boulanger l'occasion de se faire connaître comme orateur à la Chambre et de remporter un réel succès.

Il s'agissait d'accidents survenus dans la manœuvre des canons de 90, accidents qui avaient fait l'objet d'une lettre de M. le général Campenon publiée par la *France militaire*. Les agents de M. Krupp ont exploité les termes de cette lettre et M. Lejeune évalue à 10 millions le chiffre des commandes qui ont échappé à l'industrie française par le fait de cette publicité fâcheuse. Il demandait une réponse de nature à rendre au soldat confiance dans son armement et à permettre à notre industrie de faire justice d'allégations intéressées.

M. le général Boulanger a profité de la circonstance pour s'expliquer sur notre matériel militaire et spécialement sur la valeur du canon de Bange. Des perfectionnements, tout récemment adoptés, ne permettront plus le renouvellement des trois accidents qu'on a eu à regretter, et qui n'auraient pu d'ailleurs se produire en temps de guerre. En ce qui concerne les agissements signalés, nos représentants à l'étranger ont reçu des instructions précises pour faire justice des fausses assertions de nos concurrents. Le gouvernement s'est toujours préoccupé de favoriser l'industrie française, et ce ne sera pas le nouveau ministre de la guerre qui suivra une voie différente. M. le ministre a terminé ainsi :

C'est ma conviction profonde—et je voudrais la faire passer dans vos esprits—que notre matériel de guerre est aujourd'hui au premier rang parmi ceux des nations européennes.

Je ne vous dirai pas, par modestie, qu'il est supérieur à tous les autres. Il peut y en avoir d'aussi bons, mais certainement il n'y en a pas de meilleurs.

Nous n'en resterons pas là. Nos officiers continueront à progresser. (Très bien! très bien!)

Vous m'avez pu sur garant dans leur zèle pour le travail et surtout dans leur ardent patriotisme et dans l'amour qu'ils ont pour la France. (Applaudissements répétés.)

L'impression produite par ce langage a été très vive. M. le général Boulanger, dont l'aspect est plus jeune que celui d'aucun de ses prédécesseurs, y compris même M. le général Billot, parle d'une voix nette et sonore et avec une remarquable limpidité.

Bénéfice de Lefèvre, jeudi, à l'Opéra.

LOUISIANE.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 30 janvier:

Nous avons reçu la visite de notre ami M. J. S. Torrence, qui habitait, autrefois, notre paroisse et est allé s'établir à Lakeland, en Floride. Il nous a dit qu'il allait entreprendre la culture de l'orange, dans laquelle il compte obtenir un grand succès. Pourquoi n'en feriions-nous pas autant?

—Marié, à Lafayette, par le Rév. S. Forge, M. Geo. Pourt à Mlle Rose Livrau.

—Décédé, chez lui, dans notre localité, à l'âge de 69 ans, E. J. Rocke, natif de Bavière.

Le *Democrat*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 30 janvier:

M. J. B. Watkins a eu le malheur de perdre un assez grand nombre des animaux de race, des porcs, en particulier, qu'il avait achetés dernièrement, qu'il voulait élever et propager parmi nous. Il est vrai qu'il a reçu, mardi dernier, 35 taureaux de prix. Il est à espérer qu'il sera, cette fois, plus heureux que la première.

—Il y a, en ce moment, à vendre, dans la paroisse Calcasieu une grande quantité de terres, où l'on peut établir de superbes fermes; ce sont des terres de première qualité et parfaitement situées. MM. G. A. Farmer et Thaddeus Mayo les offrent en vente à des conditions très avantageuses.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie:

M. Gay, un de nos représentants, a présenté un projet de loi allouant $500,000, montant déclaré nécessaire par les hommes du métier, pour compléter le canal Charenton et relier le Bayou Tèche à Grand Lake. Les ingénieurs se sont opposés, dans leur rapport, au système d'écluses; ils proposent la construction d'un canal de 100 pieds de largeur. Le bill a été soumis au comité des Rivières et Ports. Il sera, sans doute, pris en considération.

—Les mauvais temps ont interrompu, quelque temps, le service des bateaux à vapeur. Le *Harris* a, dans son dernier voyage, éprouvé bien des difficultés. Maintenant que le temps est remis, tous les bâteaux vont reprendre leur service.

—Le froid a gelé les patates douces, mais grâce à Dieu, nos bayous sont plus poissonneux que jamais.

—Marié, à l'Eglise catholique, par le Père Smith, M. Joseph Blanco à Mlle Elvina Duval.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 30 janvier:

La nouvelle herbe commence à pousser en beaucoup d'endroits; la campagne est toute verdoyante.

—Nous venons d'avoir un temps frais, mais agréable; nos fermiers en ont profité pour travailler leurs terres et les préparer à l'ensemencement.

—Le moulin et la presse à coton de M. Brookshier n'ont cessé de fonctionner, depuis le commencement de la saison; ils ont expédié, jusqu'à cette date, 850 balles de 500 livres, chacune. Le coton arrive toujours, et nous croyons que l'établissement aura du travail jusqu'au 1er mars. Il est arrivé un accident aux machines, mais la presse marche toujours; par conséquent, il n'y a pas eu d'interruption sérieuse.

—Le chemin qui conduit d'ici à la Nouvelle Ibérie est dans un détestable état; il faudrait, au moins, songer à le rendre praticable. Les personnes qui font le voyage en voiture, sont obligées de descendre, de temps en temps, pour permettre aux malheureuses bêtes de trait de sortir des trous et des fondrières.

Nous lisons, dans le *Clarion*, paroisse Morehouse, les excellentes réflexions suivantes:

"Si la population de Morehouse faisait son maïs et sa viande chez elle et achetait ses vêtements et ses articles de luxe au comptant, elle deviendrait bientôt la plus riche de l'Etat, car elle possède les terres les plus fertiles du sud. Vivez de vos propres ressources, fermiers, et redevez-vous indépendants. Le bien-être, pour vous, est là."

La *Gazette* de Farmerville dit: "Tous les œufs de notre paroisse ont été gelés, la semaine dernière. Les poules ne pondent plus. C'est une véritable grève. Le bois de chauffage manque dans nos fermes, on n'en a pas fait une assez abondante provision.

On lit, dans la *Gazette* de Mauropas:

"Les froids se sont terminés par une forte pluie. On ne se souvient pas d'une gelée aussi intense. Nous avons assisté à l'un des plus beaux spectacles qu'offre la nature. Nous avons eu de la neige, le 5, elle tombait rapidement en même temps, il faisait un vent violent; le soleil, brillant de tout son éclat, frappait chaque flocon de neige, et l'air semblait semé de millions de paillettes d'or et d'argent, dont la vue éblouissait les yeux.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 30 janvier:

Nos planteurs de riz sont en train de labourer leurs champs, et la terre sera bientôt prête à recevoir la semence. Les fermiers n'attendent qu'un peu de chaleur pour commencer l'opération.

—Le temps a été variable, toute la semaine passée; un jour était presque chaud et le thermomètre marquait de 65 à 70 degrés; le lendemain, le froid était revenu, et le mercure était tombé de 53 à 55.

—Nos jardins ont beaucoup souffert des derniers froids, mais le mal est moins grand qu'on ne le croyait. Les arbres fruitiers ne sont probablement pas sérieusement attaqués.

—Nos travailleurs ont beaucoup souffert, depuis plusieurs semaines, attendu que la majorité des planteurs n'ont pas encore recommencé les travaux. Il faut espérer que la fin de l'année sera plus heureuse que le commencement.

—Nos chemins sont, de nouveau, dans un état déplorable. Il est vrai que le soleil a brillé, de nouveau, jeudi dernier. Une seule chose, un pareil temps, rendrait nos chemins praticables. On a véritablement trop négligé les ponts et les routes qui, en bien des endroits, sont dangereux pour les voyageurs. Quand donc nos habitants comprendront-ils qu'il en coûte beaucoup moins de tenir les chemins en bon état que d'acheter des animaux qui ont péri par accident, ou des charrettes qui se sont brisées.

—Le fleuve baisse rapidement. Il est temps que nos planteurs songent à réparer et à consolider leurs levées.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 30 janvier:

Les chemins de la paroisse sont dans un état affreux. Le mauvais temps en est la cause, sans doute, mais il faut songer à les réparer.

—La fondation d'une bibliothèque publique est chose décidée à Houma. M. Gounaux aura, dit-on, la direction. On ne pouvait faire un meilleur choix.

—Nous demandons que l'on mette en vigueur la loi qui interdit le port d'armes cachées. Si on l'avait fait jusqu'ici, bien des accidents ne seraient pas arrivés, bien des crimes ne se seraient pas commis, ici et ailleurs.

—Le colonel John R. Bisland compte nous quitter pour aller s'établir dans la Tennessée. Voilà longtemps qu'il habite parmi nous, où il se livrait à la culture de la canne à sucre, mais les temps sont devenus durs et la fabrication du sucre ne rapporte plus comme autrefois.

Pour échapper aux difficultés financières, le colonel a résolu de tenter la fortune dans un autre Etat. Nous le regrettons, car il s'était fait aimer et estimer de tous. Nous lui souhaitons toutes sortes de prospérités, pour lui et pour sa famille.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 30 janvier:

On vient de planter, dans notre cimetière catholique, une grande quantité de jeunes chênes. C'est M. J. O. Chachéré, un expert en la matière, qui a dirigé les travaux. Dans quelques années, nous aurons un des plus gracieux, un des plus pittoresques cimetières de l'Etat.

—Décédée, à Léonville, à l'âge de 66 ans, Mme Louis Lallonde.

—Décédée, à Grand Coteau, à l'âge de 35 ans, Cécilia Smith, épouse de John J. Barry.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 30 janvier:

Il sera donné, le 25 février, une grande foire à Cottonport, dans l'ancien établissement G. A. Bordelon, au bénéfice de l'Eglise catholique de l'endroit.

—Marié, à l'Eglise St-Joseph, Marksville, M. J. W. Spencer à Mlle Eugénie Claverie.

Marié, à la même Eglise, M. Espire Ducote à Mlle Pauline Moncla.

—Décédé, près de Plancheville, à l'âge de 28 ans, Rosémond Dufour.

Décédé, à sa dernière résidence, près de Marksville, à l'âge de 36 ans, W. C. E. Walls.

L'*Item*, Jeanerette, paroisse Ste-Marie, du 30 janvier:

On a arrêté, dimanche, un nommé Brown et sa femme, soupçonnés d'avoir assassiné Emma McMillen. L'arrestation a été faite sous serment de M. E. W. Welch, de Jeanerette. Le premier interrogatoire a eu lieu, hier, devant le juge Gates. On a entendu de nombreux témoins, mais aucune preuve directe n'a été donnée. Les accusés ont été ramenés en prison et mis sous caution de $500 chacun.

Brown est le propriétaire d'une sorte d'auberge, près de la station du chemin de fer de Jeanerette.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de monsieur **Lefèvre**.

C'est jeudi, 4 février, que passe le bénéfice de monsieur Lefèvre. Le succès obtenu par ce chanteur lui assure une salle pleine et beaucoup de bravos de la part de ceux qui ont admiré son talent et sa voix et qui ne voudront pas manquer l'occasion de le lui prouver. Le programme de ce bénéfice, on donnera *La Petite Marie*, une des plus belles pages de Lecocq.

Les places sont en vente à l'Etoile Rouge.

L'assassinat de M. Barrème, préfet de l'Eure, France.

Voici de nouveaux détails sur cet assassinat, dont le télégraphe nous a déjà parlé, et qui a eu beaucoup de retentissement en France:

On se rappelle que le crime a été commis sur un train de chemin de fer.

De tous les témoignages recueillis, de toutes les découvertes faites, il résulte, d'après le *Journal des Débats*, la certitude que l'assassin a bien lâchement tiré le coup de feu sur le préfet, descendu ensuite à Mantes, et revenu par Mantes station au train No. 30 qui part à neuf heures cinq minutes.

L'assassin, par conséquent, est passé à Maisons-Laffitte, où le train n'arrête vers dix heures dix-huit minutes, c'est-à-dire au moment où toute la gare était mise en émoi par la découverte du cadavre.

Mais il y a plus. La halte à Maisons-Laffitte est de quatre minutes et les vagons de 1re classe se sont arrêtés juste en face du hangar où était déposée la victime. L'assassin a pu ainsi se rendre compte que le cadavre était retrouvé et il a dû prendre ses précautions en conséquence.

Il s'agissait ensuite de connaître, pour le dévaliser, c'eût été s'exposer à faire choux-blanc.

D'autre part, s'il avait tué le préfet, sachant qui il était, et dans l'intention de le voler, son premier soin eût été, ce me semble, de faire disparaître toutes les preuves de son identité.

Je conclus donc à une vengeance.

—*M. Barrème connaissait-il l'homme qui voyageait en sa compagnie?*

Cela est improbable.

Il a été frappé, sinon pendant le sommeil, du moins dans un calme certain. S'il avait eu la moindre crainte, il se serait tenu sur ses gardes.

Une question se pose à ce propos.

Les préfets, généralement, ont l'habitude de se faire réserver dans les chemins de fer un compartiment spécial.

M. Barrème le faisait-il à l'ordinaire? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ce jour-là?

Est-on en présence d'une vengeance d'ordre politique ou privé?

C'est le point délicat à déterminer.

Il n'est pas impossible qu'un fonctionnaire révoqué, réduit à une situation misérable, tombé d'un état florissant à un état précaire, soit amené à ce degré d'égarement et ait commis ce crime.

Pourtant cette hypothèse ne me satisfait pas pleinement. J'homme qui a passé, a agi, qui a souffert et jeûné longtemps, n'a pas le calme du meurtrier dont il s'agit.

Dans ma pensée, celui-ci a agi délibérément, sous le coup d'une volonté arrêtée et d'une détermination toute récente.

L'aspect d'un homme que la misère égare et rend fou n'est pas celui qu'on a signalé. Sa mise est sordide et non correcte; son allure effraye ou aptoie, mais elle intrigue et ne laisse pas indifférent.

Celui qu'on a vu monter en chemin de fer avec le préfet n'avait au contraire rien de particulier. A peine, au départ, a-t-il pris la précaution de ne pas se faire remarquer, et je ne serais pas étonné qu'au retour il soit allé se coucher dans son lit, à Paris même.

En terminant, M. Macé a dit au rédacteur qui était venu recueillir son opinion sur le crime que ce dernier avait toutes les allures d'un drame intime dont on découvrira difficilement la clef.

Le Petit Ludovic, à l'Opéra ce soir.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en detail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

METTEZ A PROFIT
La vente d'écoulement du fonds de Marchandises de
DANZIGER
Qui commencera demain et se continuera toute la semaine.
131 RUE DU CANAL.
31 janv—tf

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Février 1886.

Aller, les époux
Armour Nicolas
Bégué Jeannée
Bohlig Regnia Vve Gut
Bluemstein Georges
Baron Mme Vve ut G Barry
Burgeret, Mme Félicie
Canot Victor Alexandre
Castex Joseph
Cercial Bertrande
Claudel Josephine
Dumas Alrée Pierre
Durand David
Drean Alex. Jacques Marie
Ducarpe famille
Dupuy Amelie Mme
Durand Simon
Estrade Joseph
Eurvin Jean Baptiste François
Escombas Adolphe
Fonta Jean
Fonta Jean
Forstall à Sous (2)
Fromiguet Mlle (
Grangé Jean Marie
Gumbelet Jean
Godin Charles
Hank Clem. Pierre
Henrion Baptiste
Jaffre Jean Pierre
Jottimé Germain
Koch Ferdinand
Lemoux Félix
Mahieu Emile Louis
Mollard Antoine
Mournet Louis
Patet Claude
Pondenque Jean
Pérschuh Stephen
Rousset Simon Edouard
Robin Mme Vve née Labiche
Rentemann Anne Marie dite Flesck
Ruffat Jacques
Scellié les époux Sauvegrain
Tourette Jean
Voyage Vve Rachile née Jones
Vincent Adolphe et Elvip

LETTRES.

Argnit Hippolyte
Bourmion René
Grindart Eugène (2)
Francez Gaston
Guichon Emile
Grédin Paul
McCarthy Charles
Morineau Pierre François
Poisson Charles
Robert Paul
Vincent Victor restaurateur

M. TRUY.

La Barque française **Léopold et Marie**, capitaine Lescalle, de Bordeaux, connaissement son déchargement Mardi, le 2 février, au Picayune Tier. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement chez second embarquadère à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignées lequel ne sera donné que sur paiement du fret et aucune réclamation ne sera reçue sous 4 mois d'être faite et constatée sur la livrée.
BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française **Léopold et Marie**, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.
BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.
31 janv—3f

Bureaux de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 1er février 1886.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 12 janvier 1886, les Directeurs suivants ont été nommés pour servir pendant l'année courante: 41j
A. H. SIEWERD,
B. E. GRAND,
JAMES JACKSON,
SAM'L H. KENNEDY,
AUDEN McLLAN,
R. M. O'BRIEN,
JOS. A. SHAKESPEARE.
et à une réunion tenue ce jour les officiers suivants ont été nommés pour ce même réelm:
A. H. SIEWERD, Président.
R. M. O'BRIEN, Vice-Président.
F. WALDOLS, Secrétaire.
E. E. RICHMOND, Trésorier.
V. VAILLOIS, Secrétaire.
2 fév—7f

ÉTABLIE EN 1868.
AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCE.
A. A. WOODS,
No 184 RUE GRAVIER, vis-à-vis de la Bourse du Coton, Nouvelle-Orléans,
La "New York Underwriters' Agency; Germania de New York; Queen de Liverpool et Londres; Union Commerciale de Londres; Royale de Liverpool; Scottish Union and National d'Edimbourg; Compagnie d'Assurance des Marchands, Newark, N. J.; Compagnie d'Assurance Union de Philadelphie; Louisville Underwriters; Société d'Assurance Equitable sur la Vie, de New York.
Actifs réunis, plus de $150,000,000. Résidences et meubles spécialement sollicités. Toutes les pertes seront payées à la Nouvelle-Orléans. 31 jan—1m

D. H. Holmes.
Nous venons de déballer des failles françaises, noires et couleurs, importées directement de Lyon.
Nous recommandons aux amateurs de belle et bonne marchandise, cet article de haute et dernière nouveauté.
Nos prix feront sensation!
155 Canal St.
4 oct—6 mois

AVIS OFFICIEL.

COMMISSAIRES ET GREFFIERS nommés par l'Enregistreur des Votants pour la Paroisse d'Orléans, et qui agiront comme tels à l'élection qui aura lieu le vingtième jour de février 1886, pour un Représentant pour le Quatrième District Représentatif (demi ward), conformément aux clauses de la Section 15 de l'Acte No. 58 de 1877, de l'Assemblée Générale de la Louisiane:

Precinct No. 1.
Commissaires—
Geo. Reed, 114 St Louis.
J. A. Flanagan, 92 Bourgogne.
Paul Millet, 94 Passage de la Bourse.
Greffier—
Jos. Ibele, 332 Conti

Precinct No. 2.
Commissaires—
Geo. Rader, 250 St-Louis.
W. C. Duty, 296 Bienville.
Fred. Bertrand, coin Dauphine et Canal.
Greffier—
A. H. Harris, 43 Dauphine.

Precinct No. 3.
Commissaires—
Antoine Vayage, A. Brennan, 67 Nord Claiborne.
A. Baron, 231 1/2 Douane.
C. V. Kathman, 222 Bienville.
Greffier—
Jas. Duignan, 254 Bienville.

Precinct No. 4.
Commissaires—
Aug. Brill, coin Roman et Conti.
Wm. Long, 336 Gayoso.
Joseph Brennan, 67 Nord Claiborne.
Greffier—
J. J. Glennon, 130 Conti.

Precinct No. 5.
Commissaires—
Fred. Weigand, 471 Douane.
Wm. Glennon, 430 Conti.
Hy. L. Hogh, 74 Mais.
Greffier—
James Brennan, 67 Nord Claiborne.

Precinct No. 6.
Commissaires—
J. E. Faget, coin Canal et St Antoine.
John Fitzpatrick, coin Canal et Bernadotte.
Jas. J. Peppard, 28 Tonti.
Greffier—
Chas. Weigand, 471 Douane.
ALEX. BREWSTER,
31 jan au 6 fév inc Enregistrateur des Votants.

OFFICIEL.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel de Ville, 26 janvier 1886.

LES Electeurs ci-après désignés serviront de bureau de vote d'élection dans le district représentatif du demi-ward de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les électeurs qualifiés résidant dans ce district sont invités à se présenter aux bureaux de vote ci-dessous pour voter leurs bulletins pour un représentant, qui doit être choisi pour remplir le vide causé par l'expiration du terme de M. Pitot.

Le dit élection aura lieu MARDI, 9 février 1886, de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Quatrième Ward.

1er Precinct—Du Bayou à la rue Dauphine, Canal à St Louis—Poll—Lafayette Hall, entre Exchange Alley et Royale.
2e Precinct—De Dauphine à Tréme, rue du Canal à St Louis—Poll—Canal et Bassin.
3e Precinct—De Treme à Claiborne, Canal à St Louis—Poll—Villeré et Douane.
4e Precinct—De Claiborne à Johnson, Canal à St Louis—Poll—321 rue Bienville.
5e Precinct—De Johnson à Broad, Canal à St Louis—Poll—321 rue Bienville.
6e Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain et de la rue du Canal et du Nouveau Canal au Canal à Orleans, Ste-St Louis—Poll—Poste de la Pompe Métairie No 4, rue du Canal.
Les électeurs dépasseront leurs bulletins au poll du precinct où ils sont domiciliés.
J. V. GUILLOTTE,
26 jan au 6 fév— Maire.

Avis d'Election.

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Nlle Orléans, 9 Janvier 1886.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du vingtième jour de janvier A. D. 1886, me requérant de faire tenir une élection dans le Quatrième district représentatif du Congrès, composé du Quatrième *ward* de la ville de la Nouvelle-Orléans, à dessein de remplir une vacance qui a été faite par la démission de John Ray, Représentant de l'Assemblée Générale de l'Etat de la